

Offre réservée aux clients résidentiels

TARIFS HT
Applicable au **1 septembre 2017**

Puissance souscrite (en kVA)	Option Base		Option Heures Creuses		
	Abonnement (en €/mois)	Prix de l'énergie (en €/kWh)	Abonnement (en €/mois)	Prix de l'énergie (en €/kWh)	
				H. Pleines	H. Creuses
3	6,96	0,0872			
6	7,86	0,0825	9,48	0,0852	0,0701
9	8,76	0,0808	11,19	0,0841	0,0690
12	13,59	0,0789	14,07	0,0848	0,0697
15	15,18	0,0799	15,78	0,0855	0,0704
18	16,77	0,0791	17,49	0,0859	0,0708
24	32,91	0,0734	20,91	0,0864	0,0713
30	39,33	0,0738	24,33	0,0867	0,0716
36	45,75	0,0740	27,75	0,0869	0,0718

Les prix mentionnés s'entendent hors toutes taxes et en euros. Ils incluent la fourniture et l'acheminement de l'énergie. Ces prix évoluent comme indiqué aux conditions générales de vente.

Les taxes à appliquer sont les suivantes :

- La Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA).
- Les taxes communales (0,00075€/kWh x coef de 0 à 8,50) et départementales (0,00075€/kWh x coef de 2 à 4,25).
Ces taxes sont fixées par les Collectivités, reportez-vous à votre facture pour connaître les coefficients appliqués dans votre commune.
- La Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE) : 22,50 €/MWh.
- La TVA au taux de 5,5% pour l'abonnement plus les taxes s'y rapportant (taxes locales sur abonnement et CTA) et de 20% pour les consommations plus les taxes s'y rapportant (taxes locales sur consommation et CSPE).



Offre réservée aux clients résidentiels

TARIF TTC

Applicable au 1er août 2018

Puissance souscrite (en kVA)	Option Base		Option Heures Creuses		
	Abonnement (en €/mois)	Prix de l'énergie (en €/kWh)	Abonnement (en €/mois)	Prix de l'énergie (en €/kWh)	
				H. Pleines	H. Creuses
3	8,44	0,1431			
6	9,73	0,1375	11,78	0,1407	0,1226
9	11,02	0,1354	14,09	0,1394	0,1213
12	16,46	0,1332	17,65	0,1402	0,1221
15	18,48	0,1344	19,97	0,1411	0,1230
18	20,50	0,1334	22,28	0,1416	0,1234
24	38,21	0,1266	26,92	0,1422	0,1240
30	45,67	0,1270	31,56	0,1425	0,1244
36	53,13	0,1273	36,19	0,1428	0,1246

Les prix mentionnés s'entendent toutes taxes et en euros. Ils incluent la fourniture et l'acheminement de l'énergie.
Ces prix évoluent comme indiqué aux conditions générales de vente.

Les taxes appliquées sont les suivantes :

- La Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA).
- Les taxes communales (0,00075€/kWh x coef de 0 à 8,50) et départementales (0,00075€/kWh x coef de 2 à 4,25).
Ces taxes sont fixées par les Collectivités, reportez-vous à votre facture pour connaître les coefficients appliqués dans votre commune.
- La Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE) : 22,50 €/MWh.
- La TVA au taux de 5,5% pour l'abonnement plus les taxes s'y rapportant (taxes locales sur abonnement et CTA) et de 20% pour les consommations plus les taxes s'y rapportant (taxes locales sur consommation et CSPE).